



Probleme avec mon employeur

Par **TRINH**, le **15/02/2008** à **13:34**

Bonjour,

Je me permet de vous écrire à ce jour car j'ai un litige avec mon employeur concernant mon contrat de travail.

En effet, j'ai été embauché en CDI de 10h hebdomadaire en date du 31/09/2007 dans une chaine de restauration rapide MEZZO DI PASTA en tant qu'employé polyvalent de restauration.

Actuellement je suis en conflit avec mon employeur car il me demande de faire de la distribution de tract en dehors du restaurant.

Je refuse actuellement de le faire car je considère que cela n'entre pas dans le cadre de mon contrat de travail car la distribution de flyers doit faire l'objet d'un autre contrat de travail pour ce poste précisément.

Mon employeur se défend par l'argument suivant: il est stipulé dans le contrat de travail que je devrais effectuer un certains nombres de tâches types telles que l'accueil, la vente, l'encaissement, la composition des commandes et toutes autres tâches annexes incombant à mes fonctions.

Selon mon employeur, la distribution de flyers entre dans mes tâches annexes, mais selon moi j'ai été embauché pour être employé polyvalent de restauration et non pas distributeur de flyers ce qui n'entre pas dans le cadre de mon contrat.

En effet, je pense que la distribution de flyers fait l'objet d'un contrat spécifique faisant appel à des sociétés d'événementiels.

Pouvez vous me conseiller sur ce conflit? Et quels sont mes arguments?

Je vous remercie par avance.

Mr TRINH